



An International Ecumenical Centre for Peace Research and Action

**ANALYSE DES DYNAMIQUES LOCALES DE COHABITATION
AVEC GROUPES ARMES FDLR
A BUNYAKIRI, HOMBO NORD, HOMBO SUD ET CHAMBUCHA**

**Rapport de mission
Life & Peace Institute
Octobre - décembre 2006**

Introduction

Ce rapport est le fruit d'un travail de terrain réalisé par le Life & Peace Institute en collaboration avec son partenaire, l'ONG locale PADEBU, dans les territoires de Kalehe (Sud Kivu) et de Walikale (Nord Kivu) au cours du dernier trimestre de 2006. Basé sur des entretiens menés avec des acteurs locaux à Bunyakiri, Hombo Sud, Hombo Nord et Chambucha entre octobre et décembre 2006, il a pour objectif d'aider à la compréhension des dynamiques locales de cohabitation entre autorités civiles et militaires, populations civiles et groupes armés FDLR/FoCA¹ telles qu'elles se dessinent à l'aube de la mise en place des institutions congolaises au niveau national. Le rapport explique les différentes stratégies mises en place par chaque groupe d'acteurs pour assurer leur survie dans un contexte politique, social et économique complexe, ainsi que les différents équilibres auxquels ces stratégies sont susceptibles d'aboutir. Au-delà de la volonté de mieux comprendre l'un de ses milieux d'intervention clés et de dégager des pistes d'action concrètes pour l'avenir de son programme de transformation de conflits à l'est du Congo, l'objectif du Life & Peace Institute est ici de partager l'information recueillie avec les autres acteurs du milieu, tant locaux qu'internationaux, dans l'optique d'un plaidoyer pour l'amélioration de la situation sécuritaire et humanitaire des populations de Bunyakiri et environs.

Ce rapport n'a pas la qualité d'une recherche scientifique fouillée mais présente une analyse succincte du contexte de Bunyakiri (au nord du Sud Kivu) et de Chambucha (sud du Nord Kivu) en essayant de faire ressortir les éléments à la base de l'équilibre fragile qui existe entre les différents acteurs. Il tente de comprendre les facteurs susceptibles de modifier ces équilibres précaires, voire d'en arriver à les rompre pour en recomposer de nouveaux. Il rapporte ensuite les informations brutes recueillies sur terrain durant les différentes missions à Bunyakiri, Hombo et Chambucha, qui n'ont pas pu toutes être vérifiées auprès de sources multiples. A partir de ces informations, il finit par esquisser des pistes de recherche à privilégier pour approfondir la compréhension de la problématique, avant de formuler des recommandations aux différents acteurs, tant nationaux qu'internationaux, concernés par la présence des FDLR sur le sol congolais.

Autorités et acteurs rencontrés

A **Bunyakiri** (Bulambika) : « Administrateur de territoire »² de Bunyakiri ; Capitaine Fimbo de la 1^{ère} Brigade de Réserve (Commandant de l'ancien bataillon de Bunyakiri, rencontré en octobre 2006) ; Commandant Col. Dominique Enekunga (dit « Doms ») et Lieutenant-Colonel Baburwa du Groupement des Opérations³ (décembre 2006) ;

1 La branche armée du mouvement politique FDLR est officiellement appelée FoCA (Forces Combattantes Abatshunguzi ». Pour des raisons pratiques nous nous référons à eux dans ce rapport par leur dénomination habituelle de « FDLR ».

2 Nous mettons le terme entre guillemets étant donné que Bunyakiri n'est pas officiellement reconnu comme un territoire à part entière et continue de dépendre, au grand dam de ses populations, du territoire de Kalehe.

3 Le Groupement des Opérations commandé par le colonel Doms est une coordination de deux bataillons. Le premier, non brassé, est basé avec Doms à Bunyakiri, le second, brassé, est basé à Kalonge.

associations membres de PADEBU (Plateforme d'Associations pour le Développement des Bases Unies); populations ; notables.

A **Hombo Sud** : Secrétaire du Chef de Poste de Hombo Sud ; Membres du PLAFADE (Plateforme des Associations de Développement / Hombo) ; populations (notables).

A **Hombo Nord** : Administrateur assistant résident du territoire de Walikale ; Capitaine de la 2^{ème} compagnie de la 85^{ème} brigade (non brassée) de Hombo nord.

A **Chambucha** : Commandant de liaison FDLR capitaine Jean-Victor ; Chef de poste ; Capitaine FARDC ; Chef coutumier et notables.

A **Bukavu** : Dr Isaac, médecin chef de la zone de santé de Chambucha-Iterebo ; M. Diaga Diagne, responsable du programme DDRRR pour la province du Sud Kivu ; M. Steve Hege, programme DDRRR du Sud Kivu ; M. Mass Walimba, expert congolais en DDRRR.

Contexte de Bunyakiri et Walikale

A cheval sur la frontière du Sud et du Nord Kivu, les zones de Bunyakiri (Sud Kivu) et Chambucha (Nord Kivu) sont particulièrement intéressantes pour comprendre la problématique de la présence des FDLR sur le sol congolais, présentant des modes très contrastés de cohabitation entre populations, autorités civiles, militaires et hutus rwandais FDLR. Ce contraste est d'autant plus marqué que l'est la frontière séparant le sud du nord Kivu : la rivière Luoho traverse le village de Hombo et le divise en une partie sud et une partie nord anciennement reliées par un pont, et marquées par une différence étonnante de cohabitation avec les FDLR : si jusqu'au mois de décembre dernier jamais un FDLR ne pouvait se rendre visible du côté sud, les jours de marché voient des dizaines de FDLR armés envahir Hombo nord.

Ces modes de cohabitation illustrent les équilibres fragiles mis en place localement entre les acteurs et forces en présence : FARDC, dissidents Maï Maï, FDLR et groupes Rasta pour les hommes en armes, autorités civiles, populations congolaises et populations rwandaises (dépendants des FDLR) pour les civils. Au cœur de ces équilibres : la force militaire et le contrôle des ressources économiques.

A. Aspects militaires

La différence de cohabitation avec les FDLR entre les populations de Bunyakiri (nord du Sud Kivu) et celles de Hombo nord (sud du Nord Kivu) provient essentiellement des politiques militaires divergentes menées respectivement par les bataillons de la 8^{ème} Région Militaire du Nord Kivu et par la première brigade de réserve du colonel Yav postée à Bunyakiri jusqu'aux récents événements de Sake.

Côté Nord Kivu, les militaires en poste dans le territoire de Walikale, une brigade d'anciens Maï Maï non brassés sans formation militaire réelle et éparpillés le long de l'axe routier principal reliant Hombo à Walikale, ne sont aucunement en mesure de constituer une menace ni même un contre-pouvoir militaire aux nombreux FDLR présents dans ce territoire. Ils n'ont par ailleurs jamais reçu l'ordre de la 10^{ème} Région Militaire de mener des actions militaires contre les FDLR. Cette faiblesse militaire des FARDC dans le sud du Nord Kivu donne toute liberté aux FDLR pour s'imposer aux autorités civiles et aux populations comme la seule force armée crédible, avec toutes les conséquences économiques, politiques, militaires et sécuritaires que cela implique : expropriation de paysans congolais de leurs champs au profit des populations civiles FDLR, accès libre aux marchés de Walikale pour les FDLR armés, constitution de monopoles et contrôle des flux commerciaux par les FDLR en empêchant les Congolais de commercer librement, perception de taxes par les FDLR, installation d'autorités civiles FDLR parallèles, forte limitation du pouvoir des autorités civiles locales, sécurité des populations assurée par les FDLR « réguliers » face aux exactions d'éléments incontrôlés (tant FDLR que FARDC)... Dans le territoire de Walikale, et particulièrement dans le groupement de

Waloa Loanda⁴, les FDLR ont ôté toute effectivité aux autorités congolaises officielles : ce sont eux désormais qui font la loi.

Faces à ce constat, populations et autorités de Chambucha (dans le sud du territoire de Walikale) n'ont pu faire autrement que de trouver un accord avec les FDLR afin que ceux-ci acceptent de sécuriser les populations. Ainsi, à Chambucha, au moins une dizaine de FDLR occupent l'ancienne maison de l'ISDR, l'Institut Supérieur de Développement Rural, afin de protéger les populations contre les pillages et violences commises par des hommes armés « incontrôlés », FDLR dissidents mais aussi FARDC et dissidents Maï Maï. Ici, la présence des FDLR répond à un besoin sécuritaire des populations, désireuses de limiter la marge de manoeuvre de militaires FARDC non brassés et indisciplinés. Si les FDLR en viennent ainsi à jouer le rôle de force militaire sinon officielle au moins reconnue et acceptée comme telle au niveau local, le prix à payer pour cette sécurisation relative s'avère néanmoins élevé (voir point B : aspects économiques).

Côté Sud Kivu, dans le « presque territoire » de Bunyakiri, la dynamique observée entre ces différents acteurs est très différente : à partir d'octobre 2005 la première brigade de réserve du Colonel Yav s'est imposée militairement aux FDLR, qu'elle a refoulés dans les forêts par la force lors de l'opération « sentinelles du sud » menée conjointement avec la MONUC. Elle a ainsi brisé les mécanismes de cohabitation - contraints mais porteurs d'une stabilité relative - qui prévalaient entre les populations et le groupe armé étranger. La MONUC, qui avait au départ appuyé l'action militaire, s'est finalement rétractée suite au mauvais comportement adopté par les hommes de Yav envers les populations, et a laissé seuls les FARDC pour gérer le problème FDLR qui s'était alors fortement enflammé. Ils s'en sont avérés évidemment incapables. Les résultats de cette action militaire ont été désastreux pour les populations : en guise de représailles, les FDLR ont pris des civils pour cible et commis des exactions sans précédent, obligés de piller les villages pour s'approvisionner en nourriture et biens de première nécessité, et désormais inaccessibles à toute tentative de rapatriement volontaire car retranchés dans la profonde forêt. La sécurité n'était assurée que le long de la route par les FARDC, tandis que la forêt est devenue le théâtre d'une insécurité quotidienne, chronique : de nombreux déplacés se sont vus contraints de quitter les zones retranchées qu'ils habitaient et ont afflué vers les centres commerciaux où les FARDC étaient présents. Force est de constater, au vu des résultats obtenus par le recours à la force, que le colonel Yav n'a pas eu les moyens de sa politique : jusqu'au départ de sa brigade en décembre 2006, les FDLR étaient toujours présents, mais retranchés, et plus violents que jamais. La présence d'un camp de militaires pakistanais MONUC n'a rien changé à cette situation.

Les événements de Sake déclenchés le 24 novembre 2006 opposant les militaires de Laurent Nkunda à ceux des FARDC au nord, inaugurent un tournant dans les rapports entre FARDC et FDLR : la brigade de réserve y est appelée en renfort et quitte Bunyakiri, abandonnant toute présence militaire dans le territoire. Les FDLR profitent de l'occasion pour piller les populations, et ce jusque sur l'axe routier. A Mulonge, les pillages entraînent la mort d'un FDLR et d'un civil. Une dizaine de jours plus tard, la relève est

⁴ Ce serait d'ailleurs le cas dans tous les territoires où les FDLR sont présents, au Sud comme au Nord Kivu.

assurée par un groupement spécial de deux bataillons appelé « Groupement des Opérations » commandé par le Colonel Doms. Un de ces deux bataillons sera rapidement détaché à Kalonge. Doms, ex-Maï Maï originaire de Bunyakiri, initiera une reprise de contacts avec les FDLR ainsi qu'avec le dissident Maï Maï « 106 ». L'idée est de proposer aux FDLR un accès aux marchés et hôpitaux de Bunyakiri, sans armes ni uniformes, contre la garantie de l'arrêt des violences faites aux populations. Cette initiative, si elle privilégie le dialogue plutôt que la force comme moyen de gestion du problème FDLR, se peut d'être dictée à la nouvelle brigade par son incapacité à faire face militairement aux FDLR, celle-ci ne disposant ni des hommes ni des moyens de la première brigade de réserve du colonel Yav.

Malgré cela, nos entretiens avec certains officiers FARDC nous poussent à croire que la motivation première de cette nouvelle politique réside avant tout dans la volonté de soulager le sort des populations locales, et non de gagner du temps avec les FDLR sur le plan militaire. Les propos d'un expert local en DDRRR vont aussi dans ce sens : même s'il avait disposé de moyens militaires conséquents, Doms aurait négocié l'accès au marché pour les FDLR et ce pour le bien des populations. Il aurait par ailleurs adopté une autre stratégie sur le plan militaire, organisant des déplacements de postes FARDC de manière à augmenter la pression exercée sur les FDLR et à les faire reculer, sans recourir pour autant à des actions directes.

Au vu des capacités militaires actuelles de ces bataillons FARDC, la question de savoir dans quelle mesure et pour combien de temps ils parviendront à maintenir la pression nécessaire pour que les FDLR acceptent les conditions posées par le colonel Doms se doit d'être posée. Ne risque-t-on pas de voir évoluer la situation de Bunyakiri vers le même équilibre prévalant à Walikale dans le Nord Kivu, où la domination des FDLR est flagrante ? La réponse dépendra des moyens militaires alloués par la 10^{ème} Région Militaire, car seule une brigade forte se verra capable de conduire un dialogue tout en posant des exigences aux FDLR.

Cette reprise du dialogue par les autorités militaires locales avec les FDLR (ré)ouvre donc la porte à de nouvelles possibilités. Elle permet aux FARDC et à la MONUC de discuter de nouvelles modalités de rapatriement volontaire avec les FDLR. Les autorités militaires adoptent ainsi un rôle proactif et positif pour l'avancée du programme DDRRR, ce qui s'est d'ailleurs déjà traduit en action concrète, mais malheureusement avortée, de rapatriement : Doms et un représentant DDRRR avaient réussi à obtenir l'accord d'un capitaine FDLR pour que ses 33 hommes (et 51 dépendants) intègrent DDRRR, mais la mission aurait échoué du fait d'un manque de communication entre le colonel Doms et les représentants DDRRR quant à la stratégie à adopter (voir infra, p. 22).

L'assouplissement de la position FARDC par rapport aux FDLR a par ailleurs des implications positives sur le sort des populations et la situation humanitaire dans cette zone. Les exactions à l'encontre des populations ont tendance à diminuer ce qui permet, dans une certaine mesure, la restauration d'une plus grande liberté de circulation. L'assistance humanitaire aux personnes déplacées au courant de 2006 peut alors non seulement être plus facilement acheminée, mais ouvre la voie à un retour définitif de ces

déplacés vers leurs champs et d'une reprise de leurs activités économiques. Au long terme, ces perspectives pourront améliorer, même faiblement, le bien-être économique de ces populations.

Malgré ces points positifs, le principal risque lié à l'ouverture de l'accès aux marchés aux FDLR réside dans un susceptible renforcement de leur position économique : en leur permettant d'asseoir ce qu'ils appellent leur « logistique non-conventionnelle » (cf. infra, p. 15) dans les marchés de Bunyakiri, ne contribue-t-on pas à enrichir (mais dans quelle mesure ?) l'ensemble du mouvement ? D'après certains observateurs locaux, en arrivant jusqu'aux centres commerciaux les FDLR auront également accès à des informations non négligeables concernant notamment les capacités militaires de la nouvelle brigade. Si les FDLR se rendent rapidement compte de leur supériorité militaire, ils risquent de rompre le fragile arrangement obtenu par Doms et de ne plus laisser leurs armes et munitions au dernier poste FDLR avant de se rendre aux marchés, comme ils commencent déjà à le faire. Ce risque se pose néanmoins de toutes façons, avec ou sans dialogue : il est évident que les FDLR, même retranchés en forêt et sans accès aux marchés, disposent de moyens d'information sur les évolutions ayant lieu sur le territoire, et surtout si celles-ci sont militaires.

Par ailleurs, la perspective d'un dialogue renvoie inévitablement à la question de savoir qui en sont réellement les parties prenantes. Il se pose ici le problème de la circonscription du mouvement FDLR et de sa structuration interne, d'autant plus problématique que les « éléments incontrôlés » semblent nombreux et tristement actifs. Le problème posé par les groupes Rasta reste également entier. Dans ce contexte, dans quelle mesure les autorités FDLR engagées dans ce dialogue ont-elles un réel pouvoir de contrôle sur leur base et sont-elles capables de faire cesser les exactions commises sur les populations ? Plaidant sa cause, le capitaine FDLR Jean-Victor, basé à Mandje dans le territoire de Walikale, affirme que les exactions ne sont pas le fait de ses hommes mais d'« éléments FDLR incontrôlés » qu'il traque activement sans jamais les atteindre ou presque (aux dires des populations), soit des hommes des dissidents Maï Maï 106 et Kirikitcho, soit encore de groupes Rasta (pour le Sud Kivu seulement), qu'il prétend être composés d'anciens Maï Maï qui auraient refusé le brassage et parmi lesquels se trouvent des Hutus. Si tel était le cas pour le territoire de Bunyakiri (qui n'est pas sous le commandement FDLR de Jean-Victor, mais de Franck), les négociations ouvertes par Doms n'auraient aucune implication sur la sécurité des populations, ce que les témoignages que nous y avons recueillis infirment : la situation est calme depuis l'arrivée de Doms, et certaines autorités locales parlent même d'une « trêve d'observation » pour qualifier le comportement actuel des FDLR de cette zone.

Plusieurs témoignages nous ont par ailleurs confirmé l'existence de différentes tendances au sein du mouvement FDLR, qui serait marqué par un clivage entre modérés et extrémistes et qui pourrait témoigner d'une absence d'unité dans la structure et le commandement FDLR. Ce clivage serait principalement dû à la différente implication des membres FDLR dans le génocide de 1994 : certains réfugiés hutus avaient à peine 10 ans au moment de leur arrivée et n'ont aucune responsabilité dans le génocide, tandis que les responsables d'actes génocidaires demeurent aux hauts postes de la hiérarchie FDLR. Ces

derniers refusent d'entendre parler de rapatriement, et mettent tout en œuvre pour qu'aucun des leurs ne puissent s'y porter volontaire. Le service de renseignement interne au mouvement (S2) est notamment chargé de prévenir et de dénoncer toute tentative de rapatriement. Les sanctions sont alors brutales, allant de la torture (centaines de coups de fouet, balles dans les jambes...) à l'exécution. Selon un expert local DRRR, le fonctionnement de la chaîne de commandement FDLR ne serait pas tant assuré par un réel respect des hommes pour leur hiérarchie que par la peur que celle-ci inspire. La cohésion interne du mouvement, fondée sur de telles bases autoritaires, s'avère fragile et rend possible l'expression de dissidences lorsque le contrôle se relâche temporairement. Ces lignes de clivage, voire de dissensions internes, posent des questions quant aux capacités de certains capitaines FDLR à imposer des mots d'ordre à leurs hommes.

Sans doute conscient des limites du commandement FDLR, Doms va néanmoins jusqu'à entreprendre de nouer des contacts avec des groupes Rasta et d'incontrôlés, toujours dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

Toujours au titre des risques, l'établissement de contacts avec l'ennemi n'a pas que des partisans parmi les Congolais, loin s'en faut. Si au niveau local les populations congolaises sont demandeuses d'un rétablissement d'une certaine collaboration pragmatique entre autorités et FDLR, du fait que les crimes qu'elles avaient à subir du temps où de pareils mécanismes de cohabitation existaient étaient bien moindres, les Congolais moins directement touchés par la problématique sont généralement très hostiles à toute initiative pouvant s'interpréter comme un pas vers une plus grande intégration de ces populations étrangères à la société congolaise. Ces remous dans l'opinion publique congolaise, qui ne manqueront pas si ces informations en viennent à être médiatisées, sont susceptibles d'entraîner une intervention des autorités politiques ou militaires plus élevées, soucieuses de mettre un terme plus ou moins brutal à ces dynamiques trop peu consensuelles.

Ces données montrent à quel point l'aspect militaire est central dans la place qu'occupent les FDLR dans l'équilibre des rapports de force au niveau local, mais pointent aussi, paradoxalement, que ce n'est pas par le recours à la force à l'encontre des FDLR que les FARDC peuvent aider les populations locales. Ainsi les populations du sud de Walikale (Hombo Nord et Chambucha) se montrent favorables à la situation actuelle de collaboration avec les FDLR, tout comme les populations de Bunyakiri regrettent le temps où des mécanismes de cohabitation existaient entre leurs autorités et les FDLR et placent beaucoup d'espoir dans la nouvelle politique initiée par Doms. Le recours à la force, dans lequel la première brigade de réserve de Colonel Yav s'est illustrée à Bunyakiri, n'a fait qu'augmenter les violences à l'encontre des populations et n'a apporté aucune solution définitive au problème de la présence des FDLR. Cependant, la capacité militaire des brigades en place dans des zones où les FDLR sont présents demeure capitale car elle seule est à même, dans une perspective dissuasive uniquement, de permettre un maintien du contrôle et de l'autorité des institutions officielles (civiles et militaires) locales et par là de se présenter dans une position de force pour entamer un dialogue qui apparaît salvateur pour les populations.

B. Aspects économiques

L'enjeu économique est au cœur de ces évolutions, et oppose les FDLR aux autorités tant civiles que militaires. Cette opposition peut néanmoins se traduire par une collaboration pragmatique et contrainte entre FDLR et autorités locales. Les populations, quant à elles, sont prises entre deux feux, se voyant opposées parfois aux FDLR militaires mais aussi aux populations civiles rwandaises, parfois aux militaires FARDC.

Côté FDLR, on se doit de mettre en place des stratégies qui permettent d'assurer au minimum la survie économique de leur population, comme à Bunyakiri, et, au mieux, l'accumulation d'un capital qui permettra notamment d'enrichir leur Etat-Major de la brigade des « Zénith » basée à Kiboua dans le Masisi, afin d'acheter divers produits nécessaires aux troupes (médicaments, uniformes, huile pour nettoyer les armes... à peu près tout sauf des armes et des munitions, assure le commandant de liaison FDLR Jean-Victor). Ce mécanisme d'accumulation de capital est formalisé par la mise en place d'un système de crédit interne aux FDLR dénommé « logistique non conventionnelle » (voir infra, p. 15), et traduit la volonté monopolistique des FDLR : ils semblent vouloir s'en accaparer un maximum, mais toujours en composant avec les rapports de force existant.

Comme l'illustre la situation du sud de Walikale où dominent les Rwandais, si les considérations d'ordre militaire sont les plus déterminantes dans l'expansion d'un certain monopole économique des FDLR, une préoccupation d'ordre politique vient tempérer leurs appétits : dans les zones où leur domination militaire ne souffre aucune remise en question, les FDLR semblent soucieux de laisser aux autorités locales les moyens de leur existence, sans doute afin de maintenir, à un niveau purement symbolique, le faux semblant de l'autorité congolaise en ces lieux. Les FDLR prendraient en effet un risque inutile en concourant à la destruction pure et simple des autorités congolaises locales : ils se verraient alors sans doute beaucoup plus directement taxés de vouloir annexer une partie du territoire congolais, accusations qui seraient susceptibles de renforcer les actions militaires à leur encontre. S'arroger toute l'autorité dans les zones où ils sont installés est par ailleurs étranger à leurs revendications : ils ne cessent de clamer leur volonté de rentrer dans leur pays (sous de nombreuses conditions) et n'ont rien à faire avec les autorités de la RDC qui ne rentre pas dans ce mot d'ordre. Ils se montrent encore attentifs, dans leur discours tout au moins, à maintenir une bonne relation avec les populations ainsi que la sécurité de celles-ci. Pour ces raisons préfèrent-ils sans doute, dans les zones où leur domination militaire est évidente, laisser aux autorités civiles et militaires la possibilité d'exercer leur pouvoir dans des limites bien définies et d'accepter un partage, certes très inégal, des ressources économiques locales (taxes incluses). Une des conditions de l'exercice de l'autorité par les militaires et l'administration congolaise locale que posent les FDLR est que celle-ci ne puisse porter aucun préjudice aux populations civiles hutus rwandaises, qui se voient exemptées des taxes des autorités officielles locales.

C'est ainsi que l'on peut voir, en certains endroits de Walikale tel Chambucha, les autorités officielles civiles et militaires forcées de collaborer avec les FDLR, au moins pour aborder les problèmes sécuritaires urgents meurtrissant les populations (tels que

pillages, viols ou assassinats) et dans lesquels les FDLR sont souvent impliqués, mais aussi pour organiser la perception de taxes et leur répartition, par exemple entre FARDC et FDLR. Des réunions rassemblant les représentants des autorités, les FARDC et les FDLR semblent ainsi relativement régulières dans les zones où dominent les FDLR, les administrateurs locaux pouvant aller trouver le commandement FDLR pour porter des cas de pillages ou de viols à sa connaissance et le prier d'agir pour arrêter et sanctionner les criminels. La relation des autorités congolaises locales aux FDLR demeure donc relativement ambiguë, du fait qu'elles sont contraintes de collaborer avec le groupe armé étranger.

Par ailleurs, il semble que la différence de *modus vivendi* établie entre les autorités de Bunyakiri (Sud Kivu) et de Hombo nord (Nord Kivu) ait affecté les relations entre autorités congolaises elles-mêmes : récemment, l'« administrateur de territoire » de Bunyakiri s'est vu refusé l'accès à Hombo nord, situé sur le territoire de Walikale dans le Nord Kivu, sous prétexte, selon le même « AT », que les autorités de Hombo nord craignent de voir le conflit qui oppose encore les autorités de Bunyakiri aux FDLR s'étendre du côté Nord Kivu.

Quant aux populations congolaises, celles-ci sont désormais obligées de supporter une double autorité : celle des FDLR, et celle de leurs propres militaires et administratifs qui continuent à les « tracasser » quand ils en ont encore la possibilité. Les taxes imposées aux populations, qui concernent tant les personnes que les marchandises, s'en trouvent ainsi augmentées.

Mais les implications économiques de la présence de FDLR pour les populations ne se limitent pas à cette augmentation des taxes. Elles sont en fait multiples, et concernent le secteur marchand comme le secteur agricole. Pour ce qui est du commerce, les FDLR empêchent la constitution d'une concurrence congolaise forte de trois façons. Premièrement, en exonérant les marchands hutus rwandais des taxes congolaises, ils permettent à ceux-ci de réaliser des marges bénéficiaires plus importantes que les marchands congolais, qui sont contraints de vendre leurs marchandises aux mêmes prix que les marchands rwandais. Deuxièmement, ils n'hésitent pas à piller les marchands congolais qui commencent à constituer un certain pouvoir économique susceptible de leur faire concurrence, et les empêchent ainsi d'émerger. Troisièmement, les biens pillés dans les villages de Bunyakiri sont revendus dans les marchés de Walikale à des prix défiant toute concurrence, ceux-ci ayant été obtenus gratuitement. Enfin, le port d'une arme constitue la meilleure garantie pour faire du commerce en évitant toute forme de « tracasserie » et permet de ne pas avoir à s'assurer du soutien – monnayable – d'une milice pour garantir la sécurité de ses marchandises comme de sa personne.

Le secteur agricole a aussi été touché par la présence des FDLR, et ce de manière évolutive. Dans un premier temps, au moment de leur arrivée, les FDLR se montraient dociles envers les populations et acceptaient de travailler comme main d'œuvre rémunérée sur les champs des paysans congolais. Il semblerait qu'après un premier temps d'observation, les FDLR aient décidé de s'appropriier les terres cultivables,

expropriant ainsi les paysans congolais. Ces expropriations ont participé à un fort appauvrissement des paysans locaux.

Rappelons encore que si ces évolutions prennent place dans les territoires où les FDLR s'illustrent par leur poids militaire écrasant (tel qu'à Chambucha), la place des FDLR dans les dynamiques économiques est très différente à Bunyakiri, où les FARDC continuent de maintenir les FDLR sous un certain contrôle. Dans ces zones où ils sont dominés et où ils ne peuvent (ou pouvaient) accéder librement aux marchés, les FDLR, retranchés en forêt, survivent alors par l'usage de la force à l'encontre des plus faibles, pillant les populations pour se ravitailler.

C. Aspects sociaux

Si la présence des FDLR entraîne de nombreux paradoxes dans les modes de cohabitation entre les différents groupes qui se remarquent à des niveaux militaire, administratif et économique, la sphère sociale n'échappe pas au même constat. Car si les populations, même localement, continuent à percevoir la présence de ces militaires étrangers comme une menace de prime importance et les considèrent comme les premiers responsables des nombreuses violences dont elles sont victimes, elles se voient contraintes, bien malgré elles, de cohabiter avec ces forces étrangères. Et cette cohabitation, que l'on voudrait dans l'idéal la plus minime possible, en arrive inévitablement à se traduire par une certaine intégration des Hutus rwandais au tissu social congolais.

Ainsi remarque-t-on au moins deux conséquences en terme d'intégration sociale à la coexistence avec les FDLR. Premièrement, des cas de mariages contractés entre Hutus rwandais et Congolais ont été rapportés. Deuxièmement, des enseignants et des enfants rwandais ont pu être intégrés dans les structures scolaires locales afin que l'éducation des enfants des FDLR et de leurs dépendants soit assurée.

Ces dynamiques sociales demeurent néanmoins l'objet de controverses parmi la population congolaise : les cas des mariages mixtes, par exemple, ne sont pas unanimement reconnus par les Congolais de Hombo et Chambucha, et entraînent systématiquement de vifs débats. Nombreux refusent de parler de mariages pour qualifier ces unions (qui demeurent sans possibilité de reconnaissance civile), parlent encore d'unions forcées, voire d'« esclavage sexuel », alors même que d'autres reconnaissent que des hommes hutus ont parfois payé une dote à la famille de la mariée congolaise. Ces débats, souvent virulents, rendent compte de divergences quant au degré de cohabitation qu'il convient d'adopter avec les FDLR et montrent à quel point cette cohabitation demeure contrainte et purement pragmatique.

Cette intégration plus ou moins profonde des FDLR dans le tissu social congolais fait ressortir la complexité de la question du rapatriement de ces hommes armés et de leurs dépendants. Si des cas d'hommes hutu rwandais ayant abandonné femme et enfants congolais pour retourner au Rwanda ont été rapportés, il demeure certainement peu évident pour quelqu'un qui est arrivé sur le territoire congolais étant encore enfant, qui s'y est désormais intégré, y a pris une femme et est devenu père de famille, de retourner

dans un pays qu'il a quitté il y a plus de douze ans. Il pourrait donc peut-être aussi s'agir de prospecter la « capacité d'absorption » des populations locales vis-à-vis des éléments FDLR les mieux enracinés dans la société congolaise. Telle perspective ne doit pas se confondre avec un plaidoyer en faveur du non retour de ces étrangers, mais bien plutôt comme un point de vue pragmatique et réaliste sur le problème : s'il est évident qu'il faut pousser un maximum au rapatriement volontaire, il demeure tout aussi évident que tous ne rentreront pas et que le refus de rentrer au pays d'une frange des FDLR porte en lui un potentiel conflictuel et déstabilisateur qu'il convient de désamorcer. Telle démarche commence par une reconnaissance du problème, afin de se donner les possibilités d'y apporter des pistes de solution pratiques et réalistes.

Informations recueillies, principalement en décembre 2006

A. Les FARDC

- Evolution dans le commandement de Bunyakiri :

Avant octobre 2005, les colonels ex-Maï Maï Sumaili Kateo (connu sous le sobriquet de Senghoss), et Edo (actuellement à Kananga) ont tous deux pratiqué une stratégie de « cohabitation » avec les FDLR en leur autorisant **l'accès aux marchés, routes, hôpitaux, églises**. Avec cette approche, les atrocités commises par les FDLR avaient diminué et il était possible d'interpeller leur hiérarchie en cas d'abus sur la population congolaise. En octobre 2005, le Capitaine Chiko de la 1^{ère} brigade de réserve du Colonel Yav décide en concertation et avec l'aide de la MONUC, l'interdiction formelle ainsi qu'un refoulement des FDLR au niveau des marchés et autres services sociaux. Cette mesure s'est accompagnée d'emprisonnements et de rapatriements forcés de certains FDLR, avec des traques aux marchés (17 FDLR arrêtés) et sur les routes. En réponse à cette décision du capitaine, les FDLR ont augmenté les exactions sur les populations civiles et sur les positions militaires. Le capitaine Chiko lui-même est tombé en embuscade et a été grièvement blessé puis évacué sur Bukavu. Après sa guérison, il a rejoint son poste mais a connu un accident grave de la circulation et a été évacué sur Kinshasa d'où il n'est plus retourné.

La politique du successeur de Chiko, Capitaine Fimbo, a été d'autoriser l'utilisation d'intermédiaires congolais (civils) pour approvisionner les FDLR par un accès indirect aux marchés. Depuis décembre 2006, avec l'arrivée du Col. Commandant Enekunga Dominique (« Doms ») du Groupement des Opérations (deux bataillons présents sur Bunyakiri et Kalonge), les contacts avec les FDLR pour rétablir leur accès aux marchés, églises et hôpitaux sans armes et sans uniformes ont repris. Ils ont abouti : depuis janvier, les FDLR se rendent aux marchés de Bunyakiri sans leurs armes.

- Il s'observe des « **carences matérielles et humaines** » qui affectent les bataillons du colonel Doms. Ses deux bataillons ne disposent comme moyen de déplacement que d'une seule Jeep en très mauvais état (nous la trouvons en panne à Irangi, sur la route de Bulambika à Hombo), et comme moyen de communication que d'une phonie, celle-ci ayant été livrée sans les batteries (!). Doms assure encore ses propres déplacements professionnels à l'aide de sa Jeep personnelle. Malgré son apparence rassurante devant ses visiteurs, il ne parviendrait à se maintenir, lui et ses hommes, dans une certaine dignité matérielle que parce qu'il est natif de Bunyakiri et qu'il bénéficie de ce fait d'un certain soutien de la population. Bien qu'il se plaise à dire en public que ses militaires ne peuvent percevoir de taxes sur les populations du fait qu'étant brassés, ils sont bien nourris et correctement payés, des hommes des rangs qui ont requis l'anonymat reconnaissent et déplorent en privé que, fin décembre, aucun solde n'était parvenu pour les

militaires de ces deux bataillons depuis leur détachement à Bunyakiri 5. Force est donc de constater que la 10^{ème} Région Militaire ne fournit aucunement les moyens à ses troupes d'assurer correctement la sécurité des populations dans les zones où la présence des FDLR est avérée. Ces carences sont notamment le fait d'un choix politique duquel les bailleurs extérieurs et autres coopérations militaires ne sont probablement pas absents : seuls les brigades et bataillons brassés sont dotés en véhicules et matériels logistiques (moyens de communication, tenues, etc). Si cette décision apparaît des plus justifiée, il semblerait néanmoins pertinent d'établir des mesures exceptionnelles permettant de doter les bataillons, même non brassés, du matériel nécessaire à des réponses rapides quand ceux-ci sont basés dans des zones sécuritaires problématiques, comme c'est le cas pour Bunyakiri. Au vu de cette **absence de soutien matériel de la part de son commandement militaire**, il y a fort à parier que les relations entre civils et militaires n'aillent rapidement en se dégradant à Bunyakiri.

- Le « dénuement » matériel dans lequel les deux bataillons du commandant Doms sont laissés paraît d'autant plus affligeant que tous les camions militaires que nous avons croisés sur la route Bukavu-Hombo s'adonnaient au transport de marchandises, et ce à des fins non pas militaires, mais purement commerciales et privées. Les marchés de Bulambika, Hombo, Kamituga, Kalehe, Minova et Bukavu au moins sont ainsi desservis par ces camions. Les camions 4x4 peuvent être simplement loués par des particuliers à des prix abordables. Ces détournements du matériel militaire à des fins d'enrichissement privé sont scandaleux à la vue des défis sécuritaires qui demeurent dans les Kivus. Ces graves problèmes de **gouvernance interne au sein de l'armée** continuent de montrer l'urgence d'un plaidoyer sur les autorités militaires et politiques, tant provinciales que nationales, mais peut-être aussi sur les gouvernements des pays étrangers impliqués dans une coopération militaire avec la RDC 6, ainsi que sur la MONUC.
- La 85^{ème} brigade FARDC présente dans le territoire de Walikale (à **Chambucha** notamment) n'est **pas brassée** (il s'agit d'ex Maï Maï). Dans la zone de santé de Chambucha-Itebero (Nord Kivu), les FARDC seraient uniquement présents au compte goutte sur l'axe routier principal : seuls 17 FARDC à Hombo nord, 5 à Katatwa, 7 à Ottobora... Ce manque d'effectifs est dû au fait que la 8^{ème} Région n'ait prévu aucun mécanisme de relève militaire dans cette zone au moment où une partie de la brigade a été appelée au brassage (à Kisangani). La forêt serait ainsi entièrement sous contrôle FDLR, tandis que les FARDC restés en poste ne sont présents que sur l'axe routier sur lequel ils font payer des taxes qui ne sont pas partagées avec les FDLR. D'importants changements risquent d'intervenir dans cette situation dans les jours qui viennent : la brigade du colonel Smith, basée à Rutshuru, devrait en effet être déployée dans cette zone. Telle arrivée de troupes FARDC (quatre bataillons soit environ 3000 hommes) va fortement

5 Soldes et primes de fêtes seraient arrivées depuis lors, en date du 17 janvier.

6 Rappelons à ce propos que quelques 200 camions militaires ont récemment été livrés par la Belgique à l'armée congolaise.

transformer l'équilibre actuel et les dynamiques établies entre les FDLR et les autres acteurs locaux et risque d'augmenter l'agressivité des FDLR envers les populations.

- Un officier de l'état-major de Bunyakiri reconnaît que de nombreuses **exactions** commises à Hombo nord sont le fait des FARDC (brigade non brassée), tout comme il reconnaît que les FDLR dominent clairement les FARDC dans le groupement de Waloa-Loanda.

B. Les FDLR

a) Localisation

- Les FDLR sont majoritaires dans le groupement de **Waloa Loanda** (très forte présence dans les marchés de Mandje, Lukaraba, Busurungi, Biriko, Malembe). Kambegeti serait un de leur centre à Bunyakiri, à 3 heures de marche de Bulambika. Le commandant de liaison FDLR de la zone de Chambucha, Jean Victor, habiterait la localité de « Kisasa ». Jean-Victor est présent depuis 2003 à Chambucha.
- Les FDLR ne sont pas basés avec leurs dépendants à Chambucha, mais s'y rendent régulièrement pour les soins. Une petite unité variant d'une dizaine à une trentaine de FDLR assure néanmoins la « sécurité » de la population de Chambucha. C'est à Mandje qu'ils ont leur camp avec leurs dépendants ainsi que le siège de la branche politique de la contrée.
- D'après Mass Walimba, si les FDLR ne restent pas en permanence à Hombo Nord, c'est parce que des autorités de Bukavu arrivent régulièrement jusque là. Les FDLR ont avantage à rester discrets face à ces autorités, raison pour laquelle ils préfèrent rester retranchés dans des villages plus reculés.
- Localisations des **groupes Rasta** à Bunyakiri fin décembre (source : « Administrateur de Territoire » de Bunyakiri) : Kafunda (Groupement Mafuo, chefferie Kalima), Bubamba (Groupement Makuta, Chefferie Mubugu), Ngokwe, Kahuma, Ramba (Chefferie Mubugu pour ces trois derniers lieux). Présence d'autres « groupes FDLR **incontrôlés** » à Ekingi et Isangi (source : Administrateur résident de Hombo Nord).

b) Activités, accès au marché et perception des taxes

- « **Logistique non conventionnelle** » : système de crédit interne aux FDLR armés qui leur permet de faire fructifier l'argent récolté par les taxes imposées aux populations congolaises. L'argent de ces taxes est transmis à l'Etat-Major à Kibuwa (qui dispose d'un contrôle rigoureux sur les montants puisque chaque taxe est sanctionnée par un récépissé). Lorsqu'une somme suffisante est amassée, elle est transmise à un groupe de cinq militaires chargés de la faire fructifier en

faisant du commerce de bétail (vaches, chèvres et autres produits vivriers) et de produits manufacturés entre les territoires de Masisi-Rutshuru et Walikale. Une fois la transaction commerciale opérée, la somme de départ et les bénéfices réalisés sont à nouveau transmis à l'Etat-Major qui achètent alors les différents effets nécessaires aux activités des militaires (médicaments, vêtements, savon, huile « pour nettoyer les armes »...). Jean-Victor assure qu'aucune arme ni munition n'est achetée par les FDLR. Ils disposeraient d'un stock suffisant amené du Rwanda lors de leur arrivée en RDC (des armes et munitions « en abondance » nous dit-il).

Chaque réfugié rwandais contribuerait pour 1\$ par mois à l'organisation. Chaque commandant de bataillon FDLR, établissant un état de besoins de ses troupes, utiliserait cet argent pour y répondre et transmettrait le reste à l'Etat-Major de Kibuwa. Entre-temps, ces commandants prélèveraient encore une partie pour leur propre compte avec laquelle ils organiseraient différents commerces. Cette logistique non-conventionnelle se réaliserait donc au profit des seuls commandants et non de l'ensemble du mouvement. Cette logistique non conventionnelle inclut aussi des actions de pillages décidées par les commandants de brigades ou de bataillons et exécutées par les Commandos de Recherche et d'Action en Profondeur (CRAP) sur des cibles bien identifiées : champ, troupeau.... Ces actions seraient tout à fait officielles et menées à partir d'une feuille de route établie en bonne et due forme.

- Dans six ou sept marchés du Nord Kivu (notamment Biriko et Remeka), les FDLR auraient instauré un véritable **monopole** sur les biens manufacturés. Sur ces marchés, les Congolais ne seraient autorisés qu'à vendre le produit de leur culture, tout Congolais s'essayant au commerce d'autres biens s'exposant aux pillages.
- A Hombo nord, les **FDLR commercent sur le pont** avec des marchandes de Bukavu qui leur vendent des biens manufacturés (Primus, sel, savon, pétrole...). Commercer directement sur le pont permet aux marchandes de ne pas payer les taxes de passage à Hombo nord. Si les biens manufacturés provenant directement de Bukavu coûtent moins chers que sur le marché de Hombo nord, c'est l'inverse pour les productions vivrières : elles sont meilleur marché à Hombo nord qu'à Hombo sud.
- En décembre, Jean-Victor refusait aux FDLR de se rendre aux **marchés de Bunyakiri sans armes**. Il avait lui-même été par le passé l'un des promoteurs de cette mesure négociée alors avec les capitaines FARDC ex Maï Maï, mais il perdit toute confiance envers les FARDC suite à l'arrestation, l'emprisonnement et le rapatriement forcé de plusieurs FDLR pris sans armes sur le marché par les militaires du capitaine Chiko. Il se dit néanmoins ouvert à une discussion à huis clos avec le commandement FARDC (Doms). Du côté FARDC pourtant, le Lieutenant-colonel Baburwa affirme qu'au 29 décembre le message envoyé à Jean-Victor pour le rencontrer est resté sans réponse. Il nous dit encore qu'une

vingtaine de FDLR en civils étaient présents dimanche passé (le 24/12) au marché de Kambale, et douze FDLR en civil et munis de leur « feuille de route » au marché de Karasi, le jeudi 21/12.

- Jean Victor nie l'implication des FDLR dans l'**exploitation des minerais**. S'ils ont pu exploiter le diamant par le passé, les FDLR ont quitté toutes les carrières qu'ils occupaient. Certaines personnes de Chambucha nous assurent cependant que les FDLR exploitent le coltan et la cassitérite à Mangere, Kabaro, Malembe et Isangi, tandis que des gens de Hombo sud nous affirment qu'ils exploitent les minerais dans la rivière Nyabarongo, ainsi qu'à Kibuwa dans le Masisi.
- Les **populations civiles FDLR** vivent de l'**agriculture**. Jean-Victor prétend que des « conventions » ont été passées avec les « autochtones » pour l'exploitation des champs. Du côté de la population, le son de cloche est différent : si les FDLR ont pu dans un premier temps travailler comme main d'œuvre rémunérée dans les champs de Congolais, ils se sont rapidement appropriés ces champs par la force (ou la menace de la force) et ne payent désormais plus aucune redevance aux propriétaires.
- Jean-Victor prétend encore que les FDLR « payent sans problèmes les **taxes** » des autorités civiles officielles.
- Question des **taxes** perçues par les FDLR : dans les zones sous leur contrôle, ce sont les FDLR qui imposent des taxes aux populations congolaises (territoire de Masisi, taxes 100% FDLR). Il semblerait que les FDLR fassent payer des taxes tant aux populations congolaises que hutus civiles, notamment dans le territoire de Masisi, tandis que les FARDC et autorités n'oseraient pas percevoir de taxes sur les populations hutus. A Hombo nord, toutes les taxes sont perçues par l'administration, les FDLR n'y percevant aucune taxe, pas plus qu'ils n'en payent, contrairement à Mandje et Lukaraba où ce sont les FDLR qui perçoivent toutes les taxes. Il y aurait par ailleurs des taxes mixtes partagées entre FDLR et FARDC, comme entre FDLR et administration civile dans les zones où ils cohabitent, dans le territoire de Walikale par exemple. Ainsi au marché de Lukaraba, la collectivité perçoit des taxes mais les partage ensuite avec les FDLR. Autre exemple : à Chambucha, le 28 décembre, un groupe mixte FARDC/FDLR serait passé dans chaque ménage du village pour y percevoir une taxe de 100fc.

Au quotidien

- Les FDLR assurent la **scolarisation** de leurs enfants : il existe des écoles mixtes Congolais - dépendants FDLR, où les enfants rwandais et congolais étudient ensemble. Par exemple, à Kifuruka et Kiuli, on observe une majorité d'enseignants rwandais (ex enseignants au Rwanda). Les populations, tant rwandaises que congolaises, se cotisent pour fournir des bidons d'huile de palme en guise de salaire aux enseignants.

- Les FDLR ne payent jamais les **soins médicaux** qui leur sont dispensés à l'hôpital de Chambucha. Au mois de novembre, le Docteur Isaac, chef de la zone de santé de Chambucha-Itebero, a eu deux cas d'interventions chirurgicales dues à des blessures par balles sur des FDLR. Cette gratuité des soins est aussi valable pour les FARDC.
- A Chambucha, la dizaine de FDLR en poste pour assurer la sécurité des populations logent dans la maison de l'ISDR (Institut Supérieur de Développement Rural), où les Maï Maï logeaient auparavant. Le plupart de ces FDLR suivent le culte de l'église catholique, sauf un qui suit le culte protestant. La présence de ces FDLR durant les messes ne trouble en rien les fidèles, aux dires du pasteur protestant du village.

Structure et (absence de) contrôle interne

- Président des FDLR (branche politique) : Docteur Ignace Murwanashyaka, résidant en Allemagne. Jean-Victor affirme néanmoins erronément qu'il vit en Autriche. Il est nommé « Présidéf » (Président des FDLR) par Jean-Victor. Exception faite du Vice-Président, il n'y aurait aucun génocidaire dans la branche politique du mouvement (d'après Mass Walimba).
- Branche armée FDLR : les « FoCA », acronyme de Forces Combattantes Abatshunguzi, ce dernier mot kinyarwanda signifiant les « sauveurs », les « libérateurs ». Actuellement, les FoCA sont commandées par le Gén. Mudacumura à partir de Kibuwa.
- A maintes reprises, Jean-Victor répète que les FDLR constituent une **organisation très structurée et organisée**, où toute action doit être autorisée et rapportée à la hiérarchie. Il refuse pour cette raison de se laisser prendre en photo, comme de parler au nom de tout le mouvement et de répondre à certaines questions d'ordre politique, notre entretien ne faisant pas l'objet d'une autorisation directe de sa hiérarchie.
- Dans les territoires sous contrôle FDLR (Groupement de Waloa Luanda par exemple), les FDLR ont établi des **autorités civiles parallèles**, des administrateurs, chefs de groupement etc. Il n'y aurait cependant pas de collaboration entre ces autorités civiles FDLR et les autorités civiles congolaises, selon le chef de poste de Chambucha.
- Il reconnaît néanmoins l'existence d'**éléments incontrôlés** au sein des FDLR, mais que ceux-ci sont activement pourchassés et traqués par les FDLR « réguliers ». Il ne nous donnera cependant aucun exemple de sanctions internes prévues en cas de fautes graves commises par des militaires FDLR. Les populations affirment encore que, s'il est vrai que les FDLR partent aux troussees des pillards lorsqu'un pillage est commis par des « incontrôlés », ils reviennent systématiquement bredouille et arguent qu'ils n'ont trouvé aucune trace des pillards. Les

populations sont de ce fait souvent persuadées de l'**hypocrisie** et du faux-semblant que constituent ces traques. Dans le même ordre d'idée, lorsqu'un fautif est appréhendé par les FDLR, il est transféré à l'Etat-Major de Kiboua où personne ne sait ce qu'il advient réellement de lui, aucune sanction n'étant réalisée en public de manière exemplaire.

- Jean-Victor aurait dit au Docteur Isaac qu'il n'existe pas de prisons chez les FDLR : quand des dissidents sont attrapés, on les liquide. Jean-Victor aimerait d'ailleurs en faire autant avec le dissident FDLR Senzabakwira (groupe FDLR non contrôlé se faisant appeler Alir).
- Jean-Victor affirme qu'aucun de ses éléments n'appartient aux **groupes Rasta**. Ces derniers seraient composés, selon ses dires, d'anciens Maï Maï (parmi lesquels des hutus rwandais) qui auraient refusé d'être brassé comme de rejoindre les rangs FDLR.
- Jean-Victor affirme que les FDLR n'ont **aucun lien avec Laurent Nkunda**, qu'il n'existe ni alliance ni contacts entre eux. Les FDLR défendent la cause des hutu et n'ont rien à faire avec les tutsi congolais. Il s'insurge contre ce type d'amalgame et se vante encore d'avoir chassé les tutsi de Kinshasa comme d'être venu les chasser jusque dans le Congo.

B. Les populations et autorités civiles

- **Hostilité feutrée entre populations de Hombo sud et Hombo nord**, et plus particulièrement entre les autorités civiles de la rive nord et de la rive sud (accès récemment refusé à l' « administrateur du territoire » de Bunyakiri de passer à Hombo nord). Accusations des populations de Hombo nord de racheter bon marché les biens pillés au sud par les FDLR. Ces biens pillés au sud se retrouveraient notamment sur les marchés de Mangere, Lukaraba et Masisi.
- La **destruction du pont** qui reliait Hombo sud à Hombo nord est le fait des ex-FAZ en déroute en 1996, qui espéraient ainsi couper la route vers Kisangani à la progression de l'APR. Les populations locales ont pourtant un point de vue plus original sur l'affaire. Un acte de sorcellerie, exécuté par un sorcier assisté de quatre femmes serait d'après elles à l'origine de la destruction du pont. Quatre femmes, accusées par les populations, ont de ce fait été exécutées, le crâne fracassé à coup de pilon, tandis que le sorcier avait lui-même fui. Cette histoire populaire pourrait être l'illustration des hostilités, à fort caractère économique, qui existent entre les populations du sud et du nord et que cristallise la destruction du pont. Hombo nord était en effet par le passé un centre plus important que Hombo sud. Les infrastructures d'accueil (restaurants, hôtels) et commerciales étant alors situées à Hombo nord, tout étranger et marchand arrivant à Hombo ne s'arrêtait pour réaliser ses affaires qu'une fois arrivé à la rive nord, concourant encore à creuser l'écart économique entre nord et sud. Depuis la destruction du pont et

l'établissement de nouvelles taxes pour passer de Hombo sud à Hombo nord, cette situation s'est renversée au profit de la rive sud du village.

- La **question du mariage entre FDLR et congolais** demeure **controversée**, certains refusant de parler de mariages pour qualifier ces unions, d'autres reconnaissant effectivement leur existence. Ces mariages concerneraient principalement des hommes congolais se mariant avec de jeunes filles hutues orphelines, pour des raisons essentiellement économiques, la fille ayant des difficultés à subsister seule sans famille et l'homme ne devant pas payer de dot ou presque, une petite dot de deux ou trois chèvres pouvant être payée à la famille congolaise qui avait recueillie la fillette orpheline. De nombreuses personnes refusent de reconnaître les mariages entre des hommes FDLR et des femmes congolaises, arguant que les FDLR ne prennent les femmes congolaises que par la force pour en faire leur « esclave sexuelle » pendant quelques mois. Il existerait cependant des cas de hutus qui auraient pris une femme congolaise en mariage et auraient payé régulièrement la dot à la famille de la mariée. Ces mariages ne sont pas officialisés sur le plan civil. Le Dr Isaac laisse encore entendre que ces dernières unions ne sont généralement pas durables, probablement du fait de frustrations dans le chef de la famille de la mariée.
- Question des **taxes** perçues par l'administration : le passage de Hombo sud à Hombo nord coûte au total 2000fc par personne (sans marchandise), à répartir de chaque côté entre ANR (500fc à Hombo sud), FARDC et la collectivité. On fouille aussi les personnes et les bagages. L'arrivée du commandant Doms n'a pas modifié ces pratiques pour les FARDC. A titre comparatif, la traversée de la frontière rwando-congolaise à Rusizi II coûte approximativement 200 fc. Les FDLR ne perçoivent pas de taxes à Hombo nord. S'ils sont présents aux barrières, c'est uniquement pour s'assurer que les hutus ne paient de taxes aux FARDC ou à la chefferie-collectivité.
- Les gens de Hombo, bien qu'ils saluent la présence de la MONUC à Bunyakiri, se plaignent de sa **passivité dans le programme DDRRR**. Les plaintes provenant du Plafade (association locale membre de PADEBU) concernent essentiellement deux points : premièrement que les frais de transport et de nourriture des FDLR volontaires au rapatriement sont à la charge de l'organisation locale, la MONUC n'assurant que le remboursement des frais de transport et cela une fois les FDLR arrivés à Bukavu. Deuxièmement, ils se plaignent que le contrat de sensibilisateur pour le DDRRR ne soit passé qu'avec le président du Plafade, qui est le seul sensibilisateur congolais engagé par le DDRRR pour tout Bunyakiri, alors que ce sont toutes les organisations membres de cette plateforme d'ONG locales qui assurent la sensibilisation sur le terrain. Le travail de toutes ces personnes n'est donc pas reconnu par la MONUC. Plus généralement, les organisations locales de Bunyakiri et Hombo reprochent à la MONUC de s'attribuer tous les mérites des succès rencontrés sur le terrain, sans jamais mentionner le travail de fond réalisé par les associations locales sans lequel aucun succès n'aurait été atteint.

D. Les dissidents Maï-Maï

- D'après un officier du Groupement des Opérations, le dissident maï maï Kirikitcho serait, au 24 janvier 2007, dans les montagnes de Ziralo afin d'amener ses hommes à Bukavu pour les intégrer aux FARDC. Originaire de Ziralo, il se serait opposé au major FARDC Mulomba dont les hommes pillaient la région de Ziralo. Kirikitcho aurait donc combattu Mulomba et se serait réfugié dans la forêt dans l'objectif de défendre les populations de Ziralo.
- Le dissident maï maï « 106 » est basé à Mangaa, tandis que Kirikitcho est basé dans le groupement de Waloa Loanda. La collaboration de ces deux dissidents Maï Maï avec les FDLR du Major Franck (pour 106) et du Capitaine Jean-Victor (pour Kirikitcho) est avérée.

E. Autres évènements récents

- **Echec**, les 19 et 20 décembre, **du rapatriement de 33 FDLR combattants et 51 de leurs dépendants** du groupe FDLR « Mirage », groupe qui a fait dissidence au commandement du Major Franck depuis une année et provient de Bubamba et Kabere. Seul le chef de ce groupe FDLR, le capitaine « Bonheur » Mysafrek, et sa famille, ont pu être rapatriés par la MONUC. Un document (en Swahili) avait pourtant été signé conjointement le 17 décembre à Kambale par le colonel Doms, un major FARDC du 122^{ème} bataillon intégré, le représentant DDRRR Steve Hege et le capitaine FDLR, mais ce document ne faisait pas explicitement mention d'un rapatriement vers le Rwanda. Il disait simplement qu'un hélicoptère MONUC devait venir chercher les 84 FDLR à Tchiriba le 20 décembre. L'échec du rapatriement, aux dires du commandant Doms, serait dû à la précipitation avec laquelle aurait agi la MONUC. Celle-ci devança Doms, parti entre temps à Bukavu et qui était alors sur la route du retour vers Bunyakiri, en se rendant à Bubamba où les FDLR étaient rassemblés. MONUC (représentant DDRRR et des militaires pakistanais) aurait, toujours selon les officiers FARDC de Bunyakiri, passé la nuit là-bas. Le lendemain matin les FDLR auraient quitté Bubamba, refusant désormais d'intégrer DDRRR. Ce refus soudain serait lié, selon certains officiers FARDC, à la volonté des FDLR d'être d'abord placés dans un camp de cantonnement en RDC même (du même type que celui auparavant installé à Luvungi), et de pouvoir y décider calmement de leur rapatriement vers le Rwanda. Il aurait fallu, selon un officier du Groupement des Opérations, créer un tel camp à Tchiliba (Bunyakiri). Une fois dans le camp, il serait bien plus facile de convaincre les FDLR de retourner au pays en les informant sur les réalités rwandaises actuelles.

Cependant, la version de Steve Hege de la section DDRRR du Sud Kivu est relativement différente de celle des officiers FARDC de Bunyakiri. Premièrement, les FARDC ne disposent d'aucun mandat leur permettant d'installer des camps de transit pour les FDLR, seul DDRRR étant habilité pour ce type d'opération. Par ailleurs, la brigade FARDC de Bunyakiri ne disposerait d'aucune ressource

logistique pour accueillir 84 FDLR, dont la prise en charge se verrait de fait revenir aux populations locales, ce qui ne constitue pas une solution viable. Enfin, en ce qui concerne la stratégie mise en place par les FARDC, DDRRR rapporte (sur base du témoignage du capitaine Bonheur) que tant les FARDC que les autorités civiles locales ont, lors d'une réunion précédente avec le même capitaine FDLR, induit les FDLR en erreur en leur faisant des promesses rocambolesques. La solution offerte à ce moment aux FDLR par les FARDC et les autorités civiles aurait été triple : il s'agissait soit d'être rapatrié par la MONUC au Rwanda, soit d'envisager une potentielle intégration dans l'armée congolaise, soit encore d'introduire une demande d'obtention du statut de réfugié politique au gouvernement congolais. Ces deux dernières possibilités n'ont aucune base légale valable, et ce serait évidemment celles-ci qui auraient attiré les FDLR. Les représentants DDRRR, arrivant quelques heures avant le colonel Doms à Bubamba où se trouvaient rassemblés les FDLR, les informa simplement ce qui était : la seule solution envisageable et réaliste est celle du rapatriement au Rwanda, le reste n'étant que mensonge. Les FDLR, mécontents, s'en seraient alors retournés dans leur forêt et en voudraient dorénavant à leur chef, le capitaine « Bonheur », qui aurait, seul, accepté le rapatriement.

D'après Mass Walimba, expert local DDRRR, ces 84 FDLR refuseraient désormais tout contact avec MONUC tandis que les FARDC nourriraient encore davantage de méfiance à l'égard de la mission onusienne. Une quarantaine de FDLR (et dépendants) du groupe « Mirage », rebaptisé « Antonov » depuis le départ de leur capitaine Bonheur, est reparti vers le nord après cet incident, prétextant devoir y retrouver des membres de leur famille, mouvement qui pose la question de la nature réelle de leur relations avec les autres FDLR fidèles au Major Franck. Trente-huit autres (dont 23 combattants) demeureraient dans les parages de Bulambika et deux de leurs lieutenants auraient, du 14 au 19 janvier, continué à négocier le rapatriement du groupe avec les FARDC, par l'entremise de Mass Walimba et d'un consultant de la Banque Mondiale, et cette fois sans l'implication de la MONUC. Un nouvel accord semble ainsi avoir été établi entre les 38 encore présents à Bulambika, Mass (BM) et les FARDC, après que les FDLR aient commencé à affirmer leur nationalité congolaise, certainement du fait des promesses peu réalistes faites auparavant par certains officiers FARDC. Mass n'a pas tardé à faire reconnaître aux FDLR leur nationalité réelle (deux d'entre eux seraient néanmoins bel et bien Congolais, dont un ex-Maï Maï de Bunyakiri).

Mass devrait retourner à Bunyakiri le 24 janvier, accompagné d'une délégation DDRRR escortée par des militaires pakistanais afin de concrétiser leur accord. La question du rapatriement des 84 demeure cependant très sensible et doit être réglée dans les délais les plus brefs : les risques d'action militaire des FDLR de Franck à leur rencontre sont en effets élevés, ce qui met par là même en péril la sécurité des populations locales.

Le regrettable échec de la première tentative de rapatriement de ce groupe FDLR traduit une grave crise de confiance entre la MONUC et les acteurs locaux

(FARDC et autorités civiles), mais aussi internationaux (Banque Mondiale), impliqués dans la problématique des FDLR. Les blocages et dysfonctionnements qui en sont les conséquences apparaissent inadmissibles à la vue des enjeux que représentent le règlement de cette question pour les populations locales. Chacun devrait dès lors en tirer les conséquences à son niveau et faire preuve d'une plus grande ouverture auprès de ses différents interlocuteurs.

Recommandations et pistes de recherche

A la lumière de ces informations, LPI souhaite proposer quelques pistes de solution qui pourraient contribuer à l'amélioration du sort des populations de l'axe Bunyakiri-Chambucha. Ces recommandations s'adressent à de multiples acteurs, tous parties prenantes directes des conflits dans cette région, et des dynamiques complexes qui s'y dessinent. Il s'agit d'une part de l'autorité militaire nationale du pays, première responsable des stratégies mises en place au niveau local, et donc de l'équilibre des forces en présence dans cette zone. Il s'agit d'autre part de la communauté internationale, qui s'est engagée dans des processus complexes de réforme politique et militaire en RDC et qui assiste aujourd'hui à des retombées, au niveau local, de ces politiques. Enfin, les ONG locales et internationales, qui pourraient venir compléter une approche de réforme au niveau de la hiérarchie par des stratégies originales et réellement locales de développement économique et de transformation positive des conflits dans cette zone délaissée. De manière non exhaustive :

1. L'équilibre des forces en présence au Nord comme au Sud Kivu est directement lié aux moyens limités dont disposent les unités FARDC déployées tout au long de l'axe Bunyakiri - Chambucha. Si l'axe sud peut se rassurer un tant soit peu de la présence de l'armée nationale avec le Groupement des Opérations de Doms à Bunyakiri, et ce par rapport à l'absence quasi-complète de celle-ci sur l'axe nord, les moyens dont disposent les unités FARDC sur les deux axes demeurent tristement limités. Tant les effectifs que le matériel et les salaires des soldats font défaut, ne permettant pas aux FARDC de s'imposer dans un réel dialogue face aux FDLR et constituant des éléments de déstabilisation potentielle au long terme. Par ailleurs, le contraste flagrant entre les unités FARDC basées au nord et celles du sud traduit un manque évident d'harmonisation entre les 8^{ème} et 10^{ème} Régions Militaires de l'est du pays. Afin de garantir la sécurité des populations et la crédibilité de l'armée nationale à l'aube de la mise en place des institutions, un **renforcement des unités FARDC sur les deux axes** est impératif. De plus, une **harmonisation des stratégies militaires** vis-à-vis des FDLR dans les deux provinces est nécessaire.

2. En même temps, l'équilibre fragile qui existe entre les différents groupes armés et populations civiles présents sur ces axes doit impérativement être pris en compte dans toute perspective de changement de stratégie militaire. Tout renforcement du côté FARDC risquerait de re-déstabiliser cet équilibre ; un **maximum de prudence** est par conséquent nécessaire, notamment dans les prochains temps avec l'arrivée de la brigade du Colonel Smith à Hombo Nord qui viendra certainement perturber l'équilibre actuel des forces dans cette zone et risque d'engendrer de nouvelles tensions voire des violences au niveau local.

3. Dans le cadre du renforcement de la crédibilité de l'armée nationale dans le nouveau contexte politique, une attention particulière devrait être accordée à la question de la **gouvernance** au sein même de celle-ci. Le constat d'un détournement à des fins commerciales du matériel militaire par les unités stationnées sur l'axe Bunyakiri-Hombo rend compte de la **nécessaire responsabilisation du personnel et du commandement**

militaires, ainsi qu'à la mise en place de **mécanismes de suivi bien plus stricts** par les bailleurs et partenaires internationaux de l'utilisation de l'aide extérieure.

3. Si elle n'exclut bien sûr pas certains risques, **la reprise du dialogue** par les autorités militaires locales avec les FDLR ouvre la porte à de nouvelles opportunités. Le dialogue permettant l'accès au marché aux FDLR, une négociation plus ouverte sur les modalités de leur rapatriement ainsi qu'une meilleure compréhension de leurs dynamiques internes et de leurs intérêts, devrait être encouragé. Quoique constituant une solution non définitive au problème, ce dialogue répond par ailleurs à un besoin évident de sécurisation des populations à la base.

4. Dans ce cadre, **la stratégie de sensibilisation du programme de DDRRR de la MONUC devrait être bien plus inclusive**. Si c'est la MONUC qui est seule mandatée pour le rapatriement des FDLR, le long et délicat travail de sensibilisation qui précède et que requièrent ces opérations nécessite en revanche l'implication d'une multitude d'acteurs et une collaboration bien plus élargie au niveau de la base. L'harmonisation des démarches entreprises par tous ces acteurs est cruciale. La MONUC pourrait être plus à l'écoute des acteurs locaux présents sur le territoire congolais et déjà engagés dans un travail d'analyse et de négociation avec certaines branches du mouvement FDLR. Une collaboration plus poussée avec les acteurs locaux permettrait de mieux cerner les facteurs de déstabilisation potentielle et d'anticiper des échecs éventuels. Elle permettrait également de réduire les perceptions négatives par les acteurs locaux de son travail. Enfin, l'échec récent du rapatriement des 84 FDLR à Bunyakiri montre que, globalement, la sensibilisation des FDLR sur le terrain est encore bien trop limitée. La dépendance de la MONUC sur un ou deux acteurs locaux pour ce travail pourrait être évitée par un investissement plus conséquent dans des radios communautaires fixes dans ses milieux d'intervention qui serviraient à harmoniser et à systématiser les messages vers les FDLR, tout en garantissant la transparence du processus au niveau de la communauté toute entière. L'ouverture des marchés aux FDLR à Bunyakiri devrait également être reconnue pour l'opportunité qu'elle constitue; ces marchés pourraient en effet devenir des lieux privilégiés de prise de contacts, et un terrain fertile à cette sensibilisation.

5. Afin de systématiser le plaidoyer pour une amélioration de la situation politique, militaire et humanitaire dans la région de Bunyakiri, et garantir davantage d'attention - nationale et internationale - pour cette zone délaissée, un **monitoring régulier des exactions** commises par les différents groupes armés sur les populations civiles s'impose. Ce monitoring se fait déjà par des associations et ONG locales (PADEBU, Plafade etc) ; il devrait être accompagné techniquement pour en garantir la fiabilité et augmenter le pouvoir de négociation des populations à la base envers ces groupes. Si les conflits dans ce milieu sont essentiellement issus de luttes de pouvoir tant politiques qu'économiques entre les groupes armés et ne laissent pas énormément de marge de manœuvre aux populations locales, premières victimes de ces luttes, la priorité devient alors d'assurer, par un plaidoyer professionnel et régulier, un minimum de protection à celles-ci au court terme.

6. Par ailleurs, des projets de développement au niveau local pourraient garantir une **récupération socio-économique de la jeunesse** désœuvrée de la région, la plus tentée de rejoindre les milices dans un contexte de pauvreté et de découragement généralisés. Des initiatives économiques de création de métiers pour ces jeunes permettraient de les sécuriser et les intégrer à part entière au tissu social.

7. Dans le cadre de la mise en place, à travers une approche de recherche-action, de nouveaux programmes de transformation des conflits intégrés au niveau local, les questions suivantes méritent encore d'être approfondies :

- a) Les **mécanismes de cohabitation** entre les populations civiles de Hombo Sud, Hombo Nord et Bunyakiri avec les groupes FDLR dans cette zone méritent à eux seuls une étude. Pour espérer développer des stratégies efficaces de transformation des conflits à la base il est nécessaire de comprendre les dynamiques sociales et politiques qui configurent et reconfigurent les équilibres fragiles observés. Une meilleure compréhension des intérêts de chaque acteur, de leurs perceptions des uns et des autres et des implications sécuritaires et économiques des stratégies militaires imposées sur leurs modes de vie habituels permettrait de dégager des pistes d'action intéressantes pour une cohabitation pacifique entre ces groupes.
- b) Une compréhension du phénomène de la **gestion des taxes** par les groupes FDLR, FARDC et autorités permettrait d'approfondir ces analyses. Comment cette perception s'opère-t-elle et qui en sont les premiers bénéficiaires ? Si le constat de cette perception se fait par tout observateur externe, les modalités exactes de son fonctionnement sont moins évidentes. Il s'agirait ici d'identifier les flux monétaires qui découlent de cette activité, et les mécanismes de collaboration qui existeraient entre les différents acteurs qui s'y impliquent. Par exemple, dans quelle mesure y a-t-il réelle collaboration entre les autorités FDLR et FARDC, et quelle est la part de bénéfices qu'en retire chaque partie.
- c) D'un point de vue commercial, quelle est l'étendue du **désavantage économique** souffert par les commerçants congolais vis à vis de leurs homonymes rwandais, qui bénéficient de l'exemption des taxes accordées par les autorités FDLR de cette zone ? Comprendre ces dynamiques permettrait de dégager des pistes de solution pour renforcer le pouvoir de négociation des commerçants congolais dans ce contexte défavorable, et peut-être d'aboutir à un rééquilibrage du rapport de forces dans lequel Congolais et Rwandais y trouveraient leur compte.
- d) Enfin, une étude bien plus approfondie de la pratique de la « logistique non conventionnelle » - ces gains financiers dont bénéficient les FDLR dans la région et qui, d'après eux, servent uniquement à les réapprovisionner en produits de première nécessité - permettrait peut-être d'identifier les **canaux d'approvisionnement des FDLR** en armes et munitions, apparemment toujours bien actifs, et d'en cibler la provenance pour un travail de sensibilisation et de

plaidoyer. La question des alliances politico-militaires changeantes dont bénéficient ces groupes pourraient par là même être éclairée.

Life & Peace Institute
Bukavu, RDC
Janvier 2007